

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2016

Etaient présents :

Olivier LEONHARDT, Jacqueline DIARD, Brahim OUAREM, Laurence MAZEAU, Farid AMRANE, Elodie SOL, Philippe DECOMBLE (jusqu'à son départ à 22h35), Dominique GENDRE, Marie-Thérèse LELU VALNOT, Mohammed ZAOUI, Philippe ROGER, Frédéric PETITTA, Celso LIBANIO COUTINHO, Maria DE JESUS CARLOS, Brigitte JAUNET, Danielle VADROT, Danièle GARCIA, Claudine SOREL, Jean-Pierre VIMARD, Nadine LEFORT, Jean-Pierre DUPERRON, Berivan DELEN, Kévin MOUCHEL, Aïda CHERIF, Marc LE MEUR, Isabelle HUON, Franklin OBIANYOR (à partir de 20h45), Nadia CARCASSET (à partir de 21h), Sophie GODAR, Thomas ZLOWODZKI, Marie-Noëlle ROLLY, Yassin LAMAOUÏ (jusqu'à son départ à 22h55), Gaël FOUILLEUL, José PINTO CORDEIRO, Suzanne PETIT, Nicole ESTEVE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Philippe DECOMBLE (pouvoir à Mme VADROT à partir de 22h35), Michelle BOUCHON (pouvoir à M. AMRANE), David LAROSE (pouvoir à Mme DIARD), Nadia CARCASSET (pouvoir à Mme SOL jusqu'à 21h), Jean POUCH (pouvoir à Mme ROLLY), Yassin LAMAOUÏ (pouvoir à M. ZLOWODZKI à partir de 22h55).

Absent :

Franklin OBIANYOR (jusqu'à 20h45).

Monsieur le Maire constate que le quorum est réuni et déclare la séance ouverte à 20h30.

Monsieur le Maire annonce qu'il y a une modification dans les statuts de Cœur d'Essonne Agglomération en page 3 (compétences facultatives – espaces naturels) par l'intégration du parc Bois Badeau à Brétigny sur Orge (reconnu d'intérêt communautaire au conseil de décembre 2014).

Monsieur le Maire a reçu une question du groupe Sainte-Geneviève-des-Bois Bleu Marine.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 février 2016.

Le PV est voté à l'unanimité.

Arrivée de M. Obianyor à 20h45.

1 – Désignation de Monsieur José Pinto Cordeiro, conseiller municipal en remplacement de Monsieur Jean Perry aux commissions municipales permanentes et autres instances particulières à la Commune

Désignation de Monsieur José Pinto Cordeiro en qualité de conseiller municipal à la Commission Education, Activités péri scolaires, Petite Enfance, Jeunesse, Citoyenneté et Activités extra scolaires (C2), la Commission Logement, Urbanisme, Protection de l'équilibre Urbain et Travaux (C5) et de la Commission consultative des services publics locaux,

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2 -Compte rendu de Monsieur le Maire au Conseil de sa délégation de pouvoirs

Dans le cadre de sa délégation le Maire a signé 67 décisions.

N° **2016/78** Convention à titre précaire - Logement situé au 1 avenue Emile Zola à Sainte-Geneviève-des-Bois - Type F2 - 2ème étage gauche

N° **2016/97** Convention à titre précaire - Logement situé au 5 rue Lamartine à Sainte-Geneviève-des-Bois - Type F2

N° **2016/32** Signature d'un contrat avec l'orchestre Pascal de Smet pour le bal du Carnaval

N° **2016/59** Signature du contrat avec Pascal de Smet pour les bals à la salle du Champ de Foire

N° 2016/60	Signature du contrat avec Olivier Sélac pour les bals à la salle du Champ de Foire
N° 2016/61	Signature du contrat avec Valérie Germain pour les bals à la salle du Champ de Foire
N° 2016/44	Signature d'une convention avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture pour tous
N° 2016/56	Signature d'une convention avec l'association Amicale CNL Valorge
N° 2016/57	Signature d'une convention avec l'association Les Amis du Parc du Perray
N° 2016/87	Signature d'une convention avec l'association Femmes solidaires
N° 2016/99	Signature d'une convention avec l'association MDD91
N° 2016/106	Signature d'une convention avec l'association Réseau d'Echanges et Réciproques de Savoirs
N° 2016/51	Convention liant la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et des sportifs de haut niveau
N° 2016/52	Convention avec le CIG relative à la mise en place d'un appui technique indivisible à gestion des ressources humaines
N° 2016/65	Formation du personnel - CIRPPA
N° 2016/66	Formation du personnel - Université de Paris Diderot Paris 7
N° 2016/67	Formation du personnel - ANECAMSP
N° 2016/68	Formation du Personnel - FD CMPP
N° 2016/70	Formation du personnel - 360 Degrés Sécurité
N° 2016/75	Formation du personnel - 360 degrés Sécurité
N° 2016/74	Formation du personnel - Play International
N° 2016/76	Formation du personnel - CIRIL
N° 2016/93	Formation du personnel - CIRIL
N° 2016/77	Formation du personnel - Artransversal
N° 2016/84	Formation du personnel - ARIAM
N° 2016/95	Formation du personnel - EFPR
N° 2016/100	Formation du personnel - D2B
N° 2016/103	Formation du personnel - Forma'Conseil
N° 2016/43	Signature d'une convention entre Afrique France et la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2016/72	Signature d'une convention de partenariat entre l'intervenante en atelier loisirs créatifs autour de la pâte polymère Fimo et la mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
N° 2016/89	Marché de fournitures de bureau pour les écoles maternelles et élémentaires - Année 2016 - Signature de marché

- N° 2016/96 Frais de restauration scolaire d'enfants génovéfains accueillis en enseignement spécialisé, hors commune
- N° 2016/88 Organisation des séjours d'été 2016 pour les enfants (6 lots) - Choix des candidats et signature des marchés
- N° 2016/86 Stage artistique vacances de Printemps 2016 - Convention de partenariat avec l'association Art 11
- N° 2016/48 Signature d'une convention de partenariat avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture - Vacances hiver 2016
- N° 2016/45 Convention de mise à disposition de locaux municipaux à titre gratuit
- N° 2016/83 Convention avec l'association Tous à cheval - Stages d'équitation année 2016
- N° 2016/85 Stages musicaux vacances de Printemps 2016 - Convention de partenariat avec l'association Genovezik
- N° 2016/31 Signature d'une convention de mise à disposition d'instrument à titre gratuit entre la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et la commune du Plessis Pâté
- N° 2016/46 Signature de la convention de partenariat passée entre la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et l'Opéra de Massy
- N° 2016/47 Signature de l'avenant à la convention Ecoles de musique entre la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM)
- N° 2016/63 Signature de la convention de partenariat passée entre la Compagnie Funk and Style et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/69 Signature d'une convention de mise à disposition de matériel à titre gratuit entre la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et la commune du Plessis Pâté
- N° 2016/73 Convention de mise à disposition de locaux municipaux à titre gratuit passée avec l'association Renaissance et Culture
- N° 2016/81 Signature de la convention de partenariat à titre onéreux passée entre la Compagnie Funk and Style et la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois
- N° 2016/90 Signature de la convention de partenariat passée entre la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et l'EHPAD La Maison Russe
- N° 2016/24 Prestations de gardiennage et de sécurité - Signature de marché
- N° 2016/105 Prestation de gardiennage et de sécurité années 2016 à 2019
- N° 2016/42 Fourniture de produits d'entretien année 2016-2019 - Signature de marché
- N° 2016/104 Fourniture de produits d'entretien années 2016-2019
- N° 2016/64 Convention de mise à disposition gratuite des véhicules 9 places pour SGS Section GRS (du 13 au 15 mai 2016 pour 2 minibus, du 27 au 29 mai 2016 pour 1 minibus, du 3 au 5 juin 2016 pour 2 minibus)
- N° 2016/79 Travaux d'entretien, de maintenance et de contrôle des aires de jeux pour enfants
- N° 2016/98 Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et l'agrandissement de la salle de la Bergerie - Signature de marché de maîtrise d'oeuvre
- N° 2016/94 Signature d'une convention de partenariat multi évènements 2015-2016 - Signature de la convention avec l'entreprise Renobat

- N° 2016/101 Signature d'une convention de partenariat - Fête des Associations 3 et 4 septembre 2016 - Signature de la convention avec l'entreprise Crédit Mutuel
- N° 2016/34 Contrat d'assistance et de maintenance logiciel Adagio avec la société Arpège
- N° 2016/36 Contrat d'assistance et de maintenance logiciel Requiem avec la société Arpège
- N° 2016/49 Contrat de maintenance progiciels comptabilité et ressources humaines avec la société CIRIL
- N° 2016/50 Contrat de maintenance des logiciels gestion parc locatif et gestion des demandes de logement avec la société Essonne Consultant
- N° 2016/53 Contrat d'hébergement des données avec la société Applicam
- N° 2016/54 Contrat de maintenance pour la solution crèches et haltes garderies avec la société Applicam
- N° 2016/55 Contrat d'hébergement site internet de la Ville avec la société Hippocampe
- N° 2016/58 Contrat de maintenance logiciel Salamandre avec la société Salamandre
- N° 2016/80 Contrat d'abonnement pour le pack stratégie salariale avec la société Adelyce
- N° 2016/82 Contrat de maintenance progiciel Gidem emploi avec la société Implicit
- N° 2016/91 Contrat de maintenance et d'hébergement du logiciel Indeline Ressources Humaines avec la société Cegape
- N° 2016/92 Location et maintenance d'un terminal de paiement avec la société JDC

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

3 – Approbation des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération

Conformément à la loi, les communes membres doivent délibérer sur l'approbation des statuts du nouvel EPCI, Cœur d'Essonne Agglomération.

Arrivée de Mme Carcasset à 21h.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour et 4 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

4 – Compte rendu d'activités du Syndicat Mixte Orge Yvette et Seine (SMOYS) pour l'année 2015

Chaque commune adhérente au sein de cet établissement doit faire l'objet d'une communication du rapport d'activités de celui-ci au Conseil municipal.

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ce document.

5 – Programmation culturelle et fixation de tarifs de spectacles

Tarifs A, B ou C appliqués en fonction du coût du spectacle avec tarifs de base et tarifs réduits

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

6 – Centre Artistique Rudolf Noureev – Conservatoire municipal de musique, danse, art dramatique, arts plastiques de Sainte-Geneviève-Bois – Fixation des droits d'inscription

Fixation du droit de préinscription au Centre Artistique Rudolf Noureev à 30,00 € par élève (dont 15,00 € frais de dossier), montant sur lequel 15,00 € seront déduits de la cotisation annuelle, les frais de dossier ne sont pas remboursables dès lors qu'une place peut-être proposée par le Centre Artistique Rudolf Noureev, le droit de préinscription au Centre Artistique Rudolf Noureev à 15,00 € par élève pour les élèves des conservatoires et écoles de musique de Cœur d'Essonne Agglomération, ils seront remboursés uniquement dans le cas où le Centre Artistique Rudolf Noureev ne peut proposer une place à l'élève.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

7 – Subvention auprès de la DRJSCS suite à l'appel à projet « actions locales en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire ».

La Ville a déposé cinq fiches projets pour un montant total de 62 497 € dans le cadre de cet appel à projet pour lesquelles elle demande une subvention de 50% à la DRJSCS.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 abstentions (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

8 – Programmation contrat de ville 2016

Sollicitations dans le cadre de la programmation en fonctionnement 2016 auprès des différents partenaires de toutes les subventions, indispensables à la réalisation de ces actions dont 2 projets sont reconduits pour un montant total de 31 000 € 2 projets nouveaux pour un montant total de 22 500 €

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour et 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit).

9 – Marché de Noël 2016

En 2016, organisation du marché de Noël afin de permettre à la municipalité de maintenir cette action en 2016, de déterminer les 3 et 4 décembre 2016 comme dates proposées pour l'événement, d'autoriser Monsieur Le Maire ou l'un de ses représentants à signer tout acte lié à cet événement, d'arrêter la tarification proposée par le service Développement Economique, soit un tarif forfaitaire de 180 euros pour les 2 jours.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

10 – Taxe locale sur la publicité extérieure – Tarifs 2017

Augmentation de 0,2%

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour et 1 abstention (Mme Estève).

11 – Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme par Free Mobile pour implantation d'un relais de téléphonie mobile sur la parcelle BK n° 78 et 316

Dans le cadre de son déploiement, la Société FREE Mobile a sollicité la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois pour installer un relais de téléphonie mobile sur la parcelle BK n°s 78 et 316 sise 2 rue des Palefreniers. Pour ce faire, il est nécessaire d'obtenir d'une autorisation d'urbanisme pour l'implantation de ce relais.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

12 – Bilan de l'activité foncière 2015

En 2015, deux cessions immobilières ont été réalisées, et une acquisition à titre onéreux

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de cette délégation de pouvoirs.

13 – Concession d'aménagement des Franges du Champ de Foire II – Signature de l'avenant n°3 à la concession

Considérant la durée de la convention, son degré d'avancement, son résultat d'exploitation prévisionnel excédentaire et la demande de la Ville à percevoir un autre acompte sur résultat, il apparaît souhaitable de prévoir le versement au concédant d'une partie de l'excédent (200.000€) conformément aux dispositions de l'article 3 de l'avenant n°1 à la concession.

Toute révision de cette participation doit faire l'objet d'un avenant à la convention approuvée par cette assemblée délibérante.

Cette délibération est adoptée par 35 voix pour, 1 abstention (M. Zlowodzki). M. Leonhardt, M. Amrane et M. Petitta ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la SORGEM.

14 – Espace Rol Tanguy – Approbation de l'avenant n°12 relatif à la modification du montant de la participation de la Ville

Considérant la durée de la convention, son degré d'avancement, son résultat d'exploitation prévisionnel excédentaire et la demande de la ville à percevoir un autre acompte sur résultat, il apparaît souhaitable de prévoir le versement au concédant d'une partie de l'excédent (200.000€) conformément aux dispositions de l'article 3 de l'avenant n°1 à la concession.

Toute révision de cette participation doit faire l'objet d'un avenant à la convention approuvée par cette assemblée délibérante.

Cette délibération est adoptée par 36 voix pour. M. Leonhardt, M. Amrane et M. Petitta ne prennent pas part au vote en qualité d'administrateurs de la SORGEM.

Départ de M. Decomble à 22h35.

15 – Adhésion au groupement de commandes sur un audit des systèmes d'informations entre Saint Michel sur Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois – Signature de la convention

Saint Michel sur Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois sont deux collectivités juridiquement proches souhaitant se regrouper pour lancer une consultation mutualisée par l'intermédiaire d'un outil adapté, le groupement de commande. Ce

rapprochement se matérialise préalablement par une convention constitutive de groupement de commande fixant les règles de la consultation.

La consultation sera portée par la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois mais exécutée par chaque commune séparément
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

16 – Cession d'un véhicule aux enchères – Car de marque MAN immatriculé 767 CRV 91

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à céder ledit véhicule au meilleur enchérisseur et à signer tout document relatif à cette cession aux enchères.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

17 – Garantie d'emprunt CDC résidence Henri Sellier à Sainte-Geneviève-des-Bois – Réhabilitation de 310 logements

La société Essonne Habitat sollicite la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois afin d'obtenir une garantie d'emprunt dans le cadre de l'opération de réhabilitation des 310 logements situé rue Henri Sellier. Il s'agit d'un PAM éco-prêt d'un montant de 3 720 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette délibération est adoptée par 34 voix pour, 2 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro) et 2 abstentions (M. Zlowodski, Mme Estève). Mme Petit ne prend pas part au vote.

18 – Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France – Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale – Rapport d'utilisation 2015

APPROUVE l'attribution au titre :

- du fonds de solidarité région Ile-de-France 2015 d'une participation de **935 727 €**,
- de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale 2015 d'une participation de **527 609 €**

Les membres de l'assemblée prennent acte de la présentation de ce document.

Départ de M. Lamaoui à 22h55.

19 – Vote du compte administratif du service de soins infirmiers à domicile 2015

APPROUVE le compte administratif 2015 du Service des Soins Infirmiers à Domicile, arrêté à la somme de :

▪ Section d'exploitation

Dépenses 1 060 372.66 €

Recettes 1 084 458.53 €

(composées de 990 156.54 € de recettes réalisées et de 94 301.99 € d'excédent antérieur (2013) affecté à la réduction des charges de 2015).

Soit un excédent pour la section d'exploitation de : 24 085.87 €

▪ Section d'Investissement

Dépenses 16 232.84 €

Recettes 28 079.16 €

(composées de 19 497.23 € de recettes réalisées et de 8 581.93 € d'excédent antérieur (2014))

Soit un excédent pour la section d'investissement de : 11 846.32 €

AFFECTE les résultats ainsi qu'il suit :

Le résultat à affecter au titre de l'exercice 2015 de la section d'exploitation de 24 085.87 € sera reporté sur l'exercice N+2 soit 2017

- Le résultat 2015 de la section d'investissement de 11 846.32 € sera affecté à l'exercice N+1, soit 2016.

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour, M. Leonhardt ne prend pas part au vote.

20 – Vote du compte de gestion du service de soins infirmiers à domicile 2015

Il s'agit d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2015, dressé par le Trésorier principal de Sainte-Geneviève-des-Bois, concernant le budget du SSIAD.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

21 – Vote du compte administratif du Centre Médico Psycho Pédagogique 2015

APPROUVE le compte administratif du Centre Médico-Psycho-Pédagogique, pour l'exercice 2015, arrêté à la somme de :

- Section de Fonctionnement

Dépenses 933 809.37 €
 (Composées de 851 692.61 € de recettes réalisées et de 82 116.76 € d'excédent antérieur 2013)

Recettes..... 898 636.44 €
 (Soit un déficit pour la section de fonctionnement de : 35 172.93 €)

▪ Section d'Investissement

Dépenses 6 334.18 €
 Recettes 30 581.53 €
 (Composées de 13 094.58 € de recettes réalisées et de 17 486.95 € d'excédent antérieur 2014)

Soit un excédent total pour la section d'investissement de : 24 247.35 €

AFFECTE les résultats ainsi qu'il suit :

- Le résultat (déficit) à affecter au titre de l'exercice 2015 de la section d'exploitation de – 35 172.93 € sera reporté sur l'exercice N+2 – soit 2017 –
 (cela donnera lieu à l'inscription d'une ligne de dépenses au compte 002 du budget 2017)
- Le résultat 2015 de la section d'investissement de **24 247.35 €** sera affecté à l'exercice N+1, soit 2016.
 (Cela donnera lieu à l'inscription d'une ligne de recette au compte 001 du budget supplémentaire 2016)

Cette délibération est adoptée par 38 voix pour, M. Leonhardt ne prend pas part au vote.

22 – Vote du compte de gestion du Centre Médico Psycho Pédagogique 2015

Il s'agit d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2015, dressé par le Trésorier principal de Sainte-Geneviève-des-Bois, concernant le budget du CMPP.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

23 – Vote du compte administratif du budget principal 2015

APPROUVE le compte administratif 2015 de la Commune, arrêté à :

▪ Section de Fonctionnement

A. Dépenses..... 38 576 002.47 €
 B. Recettes 40 783 810.81 €

Soit un excédent pour l'exercice 2015 de :

➤ Section de Fonctionnement 2 207 808.34 €

▪ Section d'Investissement

C. Dépenses..... 13 806 098.02 €
 D. Recettes 10 984 594.23 €

Soit un déficit pour l'exercice 2015 de :

➤ Section d'Investissement..... 2 821 503.79 €

Un excédent pour l'exercice 2015 des :

➤ Restes à réaliser..... 753 801.91 €
 (dépenses : 292 005.41 € - recettes : 1 045 807.32 €)

Soit un déficit total pour la section d'investissement de 2 067 701.88 €

Laissant apparaître un excédent global toutes sections confondues de :

2 207 808.34 € - 2 067 701.88 € = 140 106.46 €

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 8 voix contre (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodski, Mme Rolly, M. Lamaoui M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 1 abstention (Mme Estève). M. Leonhardt ne prend pas part au vote.

24 – Vote du compte de gestion du budget principal 2015

Il s'agit d'adopter le compte de gestion de l'exercice 2015, dressé par le Trésorier principal de Sainte-Geneviève-des-Bois, concernant le budget principal de la Commune.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour et 9 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodski, Mme Rolly, M. Lamaoui M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit, Mme Estève).

25 – Approbation des résultats de clôture de l'exercice 2015 du budget principal

Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015, s'élevant à un montant total de **2 207 808.34 €** ainsi qu'il suit :

1. au besoin de financement de la section de la section d'investissement, après prise en compte de l'état des restes à réaliser 2015, pour **2 067 701.88 €**, au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » du budget supplémentaire 2016.
2. en recettes de la section de fonctionnement pour **140 106.46 €** au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget supplémentaire 2016.

Cette délibération est adoptée par 30 voix pour, 3 voix contre (M. Fouilleul, M. Pinto Cordeiro, Mme Petit) et 6 abstentions (M. Pouch, Mme Godar, M. Zlowodski, Mme Rolly, M. Lamaoui, Mme Estève).

La séance est levée à 23h50.

Sainte-Geneviève-des-Bois, le

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Mairie en exécution des articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,
Président de Cœur d'Essonne Agglomération,

Olivier LEONHARDT